VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 31 DECEMBRE 1924 — No. 6

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L[e M]ANITOBA
[pub]LIE ET IMPRIME
T[ous l]ES MERCREDIS

Tout[es com]munications concernant le jou[rnal ou l']imprimerie devront être adress[ées au]

Manitoba
Publie par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

NOUVELLES DE FRANCE

La Situation Politique

Politiquement et parlementairement, la dernière semaine aura marqué le début du déclin de M. Herriot. Jusqu'ici, les défauts psychologiques du président du Conseil n'avaient été notés et critiqués que par ses adversaires. Mais, depuis le 1er décembre, tout ce qui fait du premier minister français le contraire d'un homme d'Etat, est soudainement apparu aux yeux mêmes de ses meilleurs amis.

Le péril communiste s'est imposé aux préoccupations des hommes de tous les partis. Les journaux, de "L'Eclair" au "Quotidien", en passant par "Le Temps" et le "Matin", ont publié d'écrasant documents qui montrent combien le danger est grave, précis et imminent.

A l'instant même où l'ambassadeur du gouvernement des Soviets, reconnu par M. Herriot, débarquait à Paris, le "Quotidien", journal officiel du Cartel des Gauches, dont la campagne pour la reprise des relations diplomatiques est présente dans toutes les mémoires, écrivait un article sur la Russie. Et cet article était intitulé: "Le plus abject des régimes". Il s'agissait du régime soviétique.

Dans le même temps, "L'Ere Nouvelle", qui reflète plus particulièrement la pensée de M. Caillaux, rompait en visière avec le président du Conseil. Le journal de M. M. Dubarry signalait à propos du voyage de M. Herriot dans les Vosges et des manifestations hostiles qui en avaient marqué les étapes que, pour la première fois, un chef de gouvernement était hué dans un voyage officiel.

A la Chambre, les débats sur le chèque Raynaldy et sur le cas Sadoul montraient à la tribune un Herriot nerveux, violent, indécis, donnant l'impression, recueillie par les journaux, tantôt d'un ballon dégonflé, tantôt d'un Kerensky dérouté.

Au Sénat, le mouvement contre le cabinet était si unanime que, pris de peur, M. Herriot réunissait les ministres et sous-secrétaires d'Etat et décidait ces opérations de police fallacieuses qui se sont déroulées à Bobigny et qui ont prouvé tout à la fois la panique et la carence du pouvoir. Dans le pays, M. Herriot était sifflé et conspué, à Epinal, à Saint-Dié, à Roubaix.

Enfin, la visite de M. Austen Chamberlain a mis le comble au malaise qui pèse sur le monde politique.

Le communiqué publié après l'entrevue des deux ministres des affaires étrangères disait, en effet: "M. Herriot et M. Chamberlain se sont mis d'accord sur les questions qui pouvaient être resolues immédiatement. Les autres feront l'objet de conversations ultérieures". Ce qui revient à dire que les deux ministres sont d'accord sur les questions au sujet desquelles ils étaient déjà d'accord et qu'ils restent en désaccord sur les autres.

On aperçoit de reste combien le maintien au pouvoir du cabinet Herriot est, au fur et à mesure de la fuite du temps, de plus en plus préjudiciable aux intérêts de la France. Son débarquement rapide devient une nécessité de salut national.

"Il fut et il reste, écrit le "Temps", le plus grand commun diviseur de toute concorde nationale."

Et jamais cette concorde ne fut cependant plus nécessaire en présence des graves dangers dont nous menace le complot bolchéviste que, nouveau Kerensky, M. Herriot est seul à ne point voir.

Contre ce péril, des voix s'élèvent, de toutes parts pour mettre en garde la nation française, à laquelle le nouveau président de la Lague des Patriotes, le général de Castelnau, adresse l'appel suivant:

"Victorieuse par les vertus d'un héroisme surhumain, au prix de gigantesques sacrifices, la France espérait vivre au lendemain de la guerre dans une atmosphère de paix, de sécurité et d'ordre, et voilà qu'elle se débat aujourd'hui au milieu de graves difficultés, récemment et singulièrement accrues par l'audace impunie et croissante des pires éléments de désordre accourus dans notre pays.

"Une faction, soudoyée par l'étranger, prépare manifestement l'explosion d'un vaste complot révolutionnaire qui, par la terreur et le massacre, se propose de condamner la France à l'abominable servitude d'un régime qui a provoqué en Russie l'anarchie, la ruine et la mort.

"Le trouble est dans tous les esprits, l'inquiétude est générale, les patriotes s'alarment.

"Dans l'incertitude et le désordre des pensées, tout est possible.

"Dans ce péril, que faire? Se borner à attendre, à gémir, à discuter, à critiquer? Non! A la Révolution internationale qui nous menace, opposons de la résistance française. [illegible] agissons. [illegible] Les sans patrie, les fauteurs d'[illegible] [illegible] sur l'indifférence ou l'optimisme candide des pouvoirs publics, méditent de surprendre les braves gens, de bouleverser l'ordre et de détruire notre incomparable patrimoine national. Seuls peuvent en douter les aveugles volontaires. Patriotes, venez à nous et vive la France!"

(Le Nouvelliste)

LE PAPE ET LA RUSSIE

Pie IX et les Tsars — Pie XI et les Soviets

A l'aube de l'année jubilaire, le Souverain Pontife jette un coup d'oeil sur le monde. Il signale les dangers les plus prochains, les motifs d'espérance et les moyens de salut. Il appelle les fidèles à la prière, il invite les gouvernements et les peuples à l'action réfléchie.

Le passage de l'allocution consistoriale le plus propre à frapper l'opinion, c'es telui où le Pape condamne les principes et les tendances de la Russie soviétique. Avant d'en mesurer toute la portée, il convient d'attendre le texte. L'expérience a démontré qu'il est bon de se méfier des agences de presse, en tout ce qui touche au Saint-Siège. Toutefois, il peut être utile et opportun de marquer dès maintenant l'admirable continuité d epensée et d'action des Papes, leur fidélité aux règles d'ordre, de prudence et de force qui les ont guidés à travers les âges.

Au moment de la Conférence de Gênes, certains catholiques, en France notamment, ont affecté de se scandaliser de l'indulgence du Saint-Siège, et plus particulièrement des propos échangés entre l'archevêque de Gênes et les délégués des Soviets. Ces hommes de peu de foi et de courte vue oubliaient que le Pape et l'Eglise sont éminemment patients et charitables autant que justes. Ils ne condamnent les gouvernements, les régimes, les politiques, les hérétiques même, qu'après avoir épuisé tout espoir de retour ou d'amendement.

Dans l'état actuel des esprits, la plupart des gens — et trop de catholiques, par malheur — se préoccupent avant tout, d'intérêts matériels. Ce que les chefs de l'opinion soi-disant conservatrice, en Europe, reprochent le plus amèrement à la Russie révolutionnaire, c'est d'avoir répudié ses dettes. Le Pape, lui, a pensé d'abord au salut des âmes, aux principes de l'ordre social, aux souffrances du peuple. Avant de condamner la révolution russe, il a voulu soulager ses victimes et connaître tous les éléments de la situation. Déjà renseigné par son séjour en Pologne, il a, dès le début de son pontificat, envoyé en Russie la mission de secours qui, apparemment, vient de rentrer à Rome.

Aujourd'hui, en toute connaissance de cause, le Pape rend sa sentence et donne un salutaire avertissement aux politiques qui veulent se rapprocher des Soviets pour faire aller les affaires. Les révolutionnaires vont sans doute accuser le Pape de travailler pour la bourgeoisie; comme, en mai 1922, les conservateurs le blâmaient de pactiser avec la révolution.

Dans tout cela, il n'y a rien de nouveau.

En 1832, Grégoire XVI condamnait l'insurrection polonaise: les libéraux, catholiques ou non, l'accusèrent de complaisance pour le césarisme moscovite. Mais lorsque Nicolas Ier voulut abuser de ses paroles pour justifier d'atroces répressions, le même Pape protesta hautement contre la tyrannie et la cruauté.

En 1864, Pie IX, abandonné de l'Europe, trahi par tous les souverains catholiques, assailli par la Révolution, Pie IX seul avait le courage de dénoncer la pression morale et les barbares traitements que les agents militaires et civils d'Alexandre II faisaient de nouveau peser sur la Pologne.

Voici les paroles que prononçait alors le grand Pape si justement surnommé "le marteau du libéralisme":

"Que personne ne dise qu'en Nous élevant contre de tels attentats, Nous fomentons la Révolution européenne. Nous savons distinguer entre la révolution socialiste et les droits légitimes d'un peuple qui lutte pour son indépendance et pour sa foi religieuse. En flétrissant les persécuteurs de la religio ncatholique, Nous remplissons un devoir sacré de notre conscience."

Ces paroles n'offrent-elles pas une singulière ressemblance avec celles dont Pie XI s'est servi pour réprouver les maximes et les pratiques du soviétisme, tout en revendiquant le droit des classes pauvres à un meilleur état social?

Aux rois et aux démagogues de tous les temps, et en tout lieu, les Papes tiennent le même langage. Leur enseignement, invariable dans son principe et sa fin s'adapte à toutes les circonstances, offre une solution à tous les problèmes, un remède à tous les maux.

Et c'est précisément à cause de cette rigidité dans la doctrine, et de cette souplesse dans l'application, que l'enseignement des Papes, même quand il n'est pas strictement doctrinal, est toujours le plus sur, le plus juste et le plus large.

Aujourd'hui comme au temps de Pie IX, lorsqu'il se dresse en face de la révolution ou qu'il tient tête au despotisme, le Pape n'a aucune rancune nationale à satisfaire, aucune créance à réclamer, aucune politique à faire triompher; — ou plutôt, oui, il en a une, une seule, toujours la même: la politique de Dieu, la politique de l'humanité. Ce qu'il veut, c'est le salut temporel du monde aussi bien que le salut éternel des âmes; c'est le triomphe de la justice miséricordieuse, de la liberté dans l'ordre, de l'autorité sociale tempérée par celle de Dieu.

Si les principautés féodales étaient restées fidèles au Pape, elles auraient évité le schisme, la révolution du XVIe siècles et les guerres de religion. Si les monarchies absolues s'étaient ralliées à la papauté, elles auraient écarté la révolution du XVIIe siècle et les guerres nationales. Si les Etats modernes, ou ce qu'il en reste, n'ont pas la sagesse et le bon sens de rendre à la papauté tout ce qu'il est possible de rétablir de son autorité sociale, ils seront impuissants à refaire la paix du monde et à mâter la troisième révolution qui s'annonce plus radicale, plus meurtrière, plus savamment destructrice que toutes celles qui l'ont précédée.

Que le monde prenne garde! Les sociétés, pas plus que les hommes, n'abusent impunément des grâces de lumière et de direction. Ces grâces, Dieu les a prodiguées depuis la guerre. L'humanité a eu toute chance de mesurer l'impuissance créatrice des armes les plus savantes, de la science la mieux armée, de la diplomatie la plus aiguisée, des calculs les mieux agencés. Tout cela n'a produit que mort et dévastation.

En quatre années de guerre, le monde a détruit plus qu'il n'avait édifié en un siècle. Et depuis, qu'a-t-il reconstruit? Où sont les garanties de paix stable, d'équilibre économique, de réconfort moral?

Et pourtant, des forces extraordinaires ont agi, d'ingénieux calculs se sont faits jour, de louables efforts ont été esquissés. Des hommes de haute intelligence et de bonne volonté se rencontrent périodiquement avec le sincère désir de rétablir l'ordre dans le monde. A quoi ont-ils abouti? A rien, parce qu'ils bâtissent sur le sable mouvant.

Le monde ne retrouvera la paix que dans l'ordre fondé par Dieu et il n'y rentrera que par la voie où seul peut le guider celui que Dieu a établi pour enseigner les hommes et les sociétés.

Henri BOURASSA

LA PROCLAMATION DE L'ANNEE SAINTE

Rome. — Sa Sainteté Pie XI a présidé, mercredi, veille de Noel, à une fête d'un caractère grandiose: l'ouverture solennelle de la Porte sainte de la Basilique de Saint-Pierre. Par cette cérémonie, le Souverain Pontife annonce aux milliers de pèlerins accourus de toutes les parties du monde, en prévision de cet événement, l'inauguration de la vingt-troisième année jubilaire dans l'histoire de l'Eglise romaine.

La cérémonie s'est déroulée devant des foules venues du Brézil et de la Russie, de France et du Japon, de l'Afrique et l'Amérique, des cinq parties du monde. Sur la place de Saint-Pierre, devant le fameux portique de Bernini, des princes catholiques de la vieille Europe voisinaient avec des premiers citoyens des démocraties Sud-américaines, et des bourgeois cossus de pays éloignés avec de pauvres gens de la Cité romaine. Des troupes placées par le gouvernement avaient peine à ne pas se laisser déborder par la foule croyante désireuse de ne rien perdre des points importants de ces cérémonies extraordinaires.

La Porte sainte est une pièce d'architecture de trente pieds de hauteur encadrée de magnifiques colonnes doriques de marbre jaune. Mercredi, parvenu sous le portique de Bernini, le Souverain Pontife, entouré des cardinaux frappa trois fois d'un marteau serti de pierreries, la maçonnerie qui fermait cette entrée depuis vingt-cinq ans. Aussitôt, les ouvriers qui se tenaient tout près commencèrent à démolir ce mur. Celui-ci détruit, le Saint-Père, la crosse dans la main droite, et un cierge dans la main gauche, franchit le seuil sacré et se rendit, suivi par les cardinaux et les dignitaires ecclésiastiques, jusqu'au trône qui avait été élevé en face du tombeau des Apôtres, et là, étendant les bras, il invoqua le ciel et donna aux fidèles la bénédiction apostolique. Immédiatement après le pape regagna ses apartements avec la même pompe qui avait marqué son arrivée à la Porte sainte.

Le cortège qui accompagnait le Saint-Père à cette occasion fut l'un des plus riches qui se puisse imaginer. La pourpre des cardinaux, le violet des prélats, les tons variés et artistiques, dans un pareil ensemble, des costumes d'ordre religieux divers réunis sur la place, mêlés aux soutanes du clergé séculier, aux uniformes des suisses, des gardes militaires pontificaux, jetaient un coup d'oeil d'une majesté incomparable.

Porté dans la "sedia", vêtus des habits pontificaux, coiffé d'une très riche tiare, Pie XI, sur le parcours de la procession donnait sa bénédiction à la foule prosternée sur la place de Saint-Pierre, et de laquelle s'élevait continu un murmure d'admiration et de piété.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS NOS LECTEURS ET AMIS

LEON XIII A SA DERNIERE DEMEURE

A la mort de Pie IX, de sainte mémoire, la presse franc-maçonnique redoubla de rage contre la Papauté et chercha, par tous les moyens odieux, à jeter le discrédit sur le long règne de trente-deux ans qui venait de s'achever comme sur un nouveau Calvaire. Aux paroles de la secte, ses adeptes de Rome voulurent ajouter des actes. Le cardinal camerligue, qui est chargé de pouvoirs durant la vacance du Siège Apostolique, et qui était Joachim Pecci (Léon XIII), pour couper court à toute ingérence du gouvernement dans le conclave, avait décidé l'exposition de la dépouille mortelle de Pie IX à St-Pierre. De cette façon le gouvernement italien ne pouvait prétexter la nécessité de maintenir l'ordre à l'intérieur du Vatican soit avant, soit pendant les funérailles du Pape défunt. Le corps de Pie IX fut déposé à St-Pierre après les funérailles, dans le "loculus" provisoire, dans l'épaisseur du mur, à gauche et au-dessus de la porte qui donne dans la chapelle du choeur des chanoines. C'est un sarcophage très simple sur lequel est une tiare reposant sur un coussin. Pie IX avait désigné la basilique de St-Laurent -hors -les -murs, qu'il avait fait complètement restaurée, comme sa dernière demeure.

Jusqu'à Constantin, la sépulture des Papes fut soit autour de "la cella B. Petri", du moins pour les vingt premiers pontifes, soit dans le cimetière de St-Calixte, aux catacombes. Avec Constantin, qui rendit la paix à l'Eglise, les catacombes cessèrent d'être utilisés à cette fin, et dans la suite, presque tous les Papes, jusqu'au XIeme siècle, furent ensevelis "apud Sanctum Petrum". Plusieurs cependant, affectionnant la basilique St-Jean de Latran, ou d'autres églises romaines, y choisirent leur sépulture. Les Papes d'Avignon se firent généralement enterrer au lieu même de leur décès. Depuis plusieurs siècles, quand un Pape choisit hors de St-Pierre le lieu de sa sépulture, on dépose son corps dans ce "loculus" provisoire réservé pour cette fin dès la construction de la basilique de St-Pierre, en attendant que la sépulture définitive soit préparé. Il en fut ainsi pour Pie IX.

Le 12 juillet 1881, il avait été décidé, avec le consentement des autorités civiles italiennes, que pendant la nuit les restes de Pie IX seraient transportés dans le plus grand secret à la basilique de St-Laurent. Le gouvernement s'étant opposé à ce que la translation se fit avec solennité, donnant ainsi une preuve de la liberté et de la sécurité dont était entourée la Papauté dans la nouvelle Rome. Malgré les précautions prises, le secret avait pénétré dans le public et bien qu'à minuit une foule immense stationnait sur la place St-Pierre désireuse de rendre un suprême hommage au grand Pape. Un modeste corbillard et trois voitures composaient tout le cortège, suivi d'un peuple entier. Sur son passage, les façades des maisons s'illuminaient spontanément, et du haut des fenêtres ouvertes, l'on [illegible] Cent mille personnes [illegible] des adversaires eux-mêmes [illegible]

(A suivre en page 3)

LA FRANCE A LE DEVOIR DE VEILLER A SA SECURITE, DIT LE GENERAL DE CASTELNAU

Paris. — Après avoir été élu, acclamé plutôt, président de la Ligue des Patriotes, M. le général de Castelnau précisa, dans un très éloquent discours, la situation telle qu'elle se présente en France.

Après avoir rappelé le mot de Barrès, disant que le rôle de la Ligue ne serait pas fini avec la guerre, le nouveau président passa en revue les questions que le gouvernement a laissées se poser.

Les provinces recouvrées! Il ne faut pas oublier avec quel élan elles sont rentrées au foyer de la famille francaise. Et personne ne peut vouloir, en France, que les chaines rompues de nos chères provinces soient jamais ramassées pour servir de menottes, de liens qui ligoteraient leurs âmes."

C'est un devoir pour la France de veiller à sa sécurité. Très clairement, le général exposa ce qu'est la réalité :

"Nous n'avons pas été, hier, et nous ne serons pas, demain, d'iniques agresseurs, nous n'avons pas été et nous ne serons pas, demain, les amateurs de cette guerre fraiche et joyeuse dont parlait le monarque de l'Empire germanique. Nous sommes des pacifistes sincères et résolus, mais nous réclamons des garanties réelles. Comme le disait récemment à Nimes, M. le président de la République francaise, "nous avons appris, par une expérience difficile à oublier, qu'un fervent désir de paix ne suffit pas à assurer celle-ci." Déclarer la paix du monde, c'est à la portée de tous. Certains s'endorment ensuite ou se rassurent, parce que l'écho leur renvoie leurs propres paroles, qu'ils prennent pour des promesses ou des engagements. Nous voudrions nous appuyer sur des assurances moins verbales."

Le général, très applaudi, continua: ce furent les ennemis de la nation entrés dans le pays, les bolchévistes, qu'il signala:

"Vous savez encore qu'il nous faut y songer, non plus seulement aux frontières, mais à l'intérieur du pays. Vous n'ignorez pas qu'un plan méthodique se développe chez nous pour faire de la France la suivante de la Russie rouge et, lui imposer un des premiers rôles dans la révolution internationale. Déjà les activités sont à l'oeuvre, et quand nous prêtons l'oreille, en dépit du secret dont ces travaux s'enveloppent, nous entendons les coups de pioche de ceux qui creusent la mine sous nos pieds. D'ailleurs, Messieurs, vous futes les témoins, hier, d'une expérience de mobilisation qui nous donne une idée des forces révolutionnaires prêtes à porter le fer dans l'édifice social."

La defense de la patrie ainsi menacée sera l'oeuvre de l'avenir qui se poursuivra avec cette ligue fondée par Deroulede et Barrès. "De votre côté vous savez — et je tiens à ce que vous le sachiez — qui je suis, d'où je viens et où je vais. Il ne peut y avoir d'équivoque entre les honnêtes gens que nous sommes. Vous voulez rassembler les forces nationales, les traditions de la race, pour réveiller les egoismes et les inerties, pour empêcher de nuire les chimères des sans patrie. Je le veux ici comme vous et avec vous. Ailleurs, vous avez appris que je tente d'unir nos forces proprement religieuses, pensant que notre pays, même pour sa vie nationale, a besoin de ces vérites plus hautes et de ces points d'appui dans l'au-dela.

"Ce n'est pas, Messieurs, Deroulède qui me contredirait. Et je n'aurais, pour vous expliquer mes intentions et ma conduite, qu'à lui emprunter quelques vers:

Je crois en Dieu. La France attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu;
La grande nation dort d'un sommeil qui tue,
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.

"Si nous sommes bien d'accord sur nos positions respectives et sur notre action commune, alors, Messieurs, et sans plus attendre, mettons nous à la besogne. Je ne sais si nous en verrons les résultats et si nous serons immédiatement payés de nos peines. Mais vous avez appris de vos chefs que l'effort devrait être désintéressé. Ils sont tombés sur la ligne qu'ils nous demandaient de continuer.

(A suivre en page 4)

LE DOCTEUR RITCHIE, dentiste ouvrira un bureau le 1er mai dans le haut de la pharmacie de McRuer, 78 Provencher, St-Boniface.

LEON XIII A SA DERNIERE DEMEURE

(Suite de la page 1)

[illegible] Un pareil spectacle [illegible] que et bientôt une troupe de [illegible] assaillit le cortège de ses insultes, de ses cris et de ses violences au moment où le corps allait passer le pont St-Ange. Ils menaçaient de jeter le corps de Pie IX au Tibre, lorsque, grâce à la présence d'esprit du conducteur du char funèbre, cochers mit ses chevaux au galop, et le corbillard put, malgré la longue distance qui sépare St-Pierre de St-Laurent, arriver sans autre accident sérieux [illegible] à la basilique St-Laurent.

Le gouvernement italien [illegible] naturellement à rejeter la cause [illegible] sur les provocations des catholiques, et la presse maçonnique donna une approbation [illegible] Léon XIII [illegible] une protestation et dans son allocution du 4 août suivant [illegible] la mémoire de son prédécesseur [illegible] du pontife [illegible]

On comprend de mieux en mieux [illegible] que nous ne pouvons [illegible] réellement résider à Rome que [illegible] Vatican.

A son tour Léon XIII choisit la Basilique de St-Jean de Latran pour lieu de sa sépulture. Il y avait restauré et agrandi l'abside, œuvre merveilleuse où l'architecture et l'art du mosaïque rivalisent de splendeur; de plus il y avait fait transporter les cendres du Pape Innocent III, son compatriote, pour qui il avait une véritable dévotion. Aussi, lorsqu'il mourut, grâce aux souscriptions des cardinaux créés par lui, un monument digne de ce grand Pape lui fut érigé au Latran. C'est une œuvre du sculpteur Tadolini. Nul ne visite la basilique du Latran sans s'arrêter devant ce tombeau impressionnant. Le sculpteur y a représenté le Grand Pape debout sur la "Sedia Gestatoria" dans l'attitude de la bénédiction. Tandis que la "sedia" cheminait au-dessus des têtes portée sur les épaules des "sediari" aux grandes solennités de St-Pierre, on voyait le vieux Pontife se dresser, et de [illegible] appuyé à peine du bout de la main gauche sur le trône, il traçait sur la foule qu'il embrassait du regard un large signe de croix. Chacun se demandait, écrit R. Sienne, comment le vieillard pouvait à ce point être inaccessible aux vertiges. Deux figures symboliques encadrent le sarcophage: à droite, l'Eglise, sous la figure d'une femme, pleure son pasteur: "Ecclesia ingemuit [illegible] universo"; à gauche, un ouvrier comme un pèlerin aux pieds du Pontife rappelle les grands pèlerinages des travailleurs chrétiens à Rome, pour remercier le Pape des ouvriers; on lit "Ad Patrem filii ex omni regione convenerunt".

Ce monument fut inauguré le 22 juillet 1907. Depuis le 25 juillet 1903, Léon XIII reposait à St-Pierre dans le "loculus" provisoire. Mais le règne des Nathan, à Rome, ne permettait pas de transporter le corps du Pape de la paix, de la miséricorde et de la justice, dans ce tombeau définitif. On attendait des temps meilleurs. Pie X, décédant en 1914, et ayant choisi sa sépulture à St-Pierre, la commission chargée de ses dernières volontés et les cardinaux créés par lui, avec l'approbation de Benoît XV, désignèrent précisément le "loculus" provisoire des restes mortels des Papes pour son monument. Il fallut transporter le corps de Léon XIII dans une autre demeure provisoire. Sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant, vient de désigner, de nouveau, ce nouveau lieu provisoire pour le monument à ériger à Benoît XV.

Le centenaire du Latran, d'une part, et, d'autre part, le bon esprit qui règne à Rome, sous le gouvernement de Mussolini, ont éveillé l'idée de transporter le corps de Léon XIII dans cette basilique qu'il a tant aimée et si remarquablement enrichie de mosaïques.

Le Chapitre de St-Pierre, qui a gardé jusqu'ici le précieux dépôt, vient de le transmettre au Chapitre du Latran. C'est là un grand événement. Le centenaire est en effet le mémorial qui rappelle la conquête de la liberté religieuse par l'Eglise, et les siècles glorieux de la Papauté; d'un autre côté, le transport du corps de Léon XIII au milieu du respect et de la vénération de tout le peuple romain n'est-il pas l'indice de la nouvelle conquête de la religion sur l'Italie nouvelle devenue respectueuse devant l'évidence des faits? D'ailleurs, à plusieurs reprises, le chef du gouvernement a déclaré que sans la religion jamais l'Italie ne pourra se survivre à l'intérieur en opposant une infranchissable barrière au communisme et à l'immoralité. C'est grâce à la Papauté, le rempart de la justice, de la paix, et de la morale dans le monde, que le peuple italien a conservé sa foi avec sa morale, ce qui lui permet et par le nombre et par la vigueur de regarder l'avenir avec [illegible]. Pour nous, catholiques, n'avons pas peur de l'avenir. La Papauté en a vu bien d'autres: sous Léon XIII, le rapprochement de l'Allemagne protestante et de l'Angleterre anti-papiste; sous Pie X, la consommation du schisme des nations d'avec le représentant de [illegible] dans le monde; mais sous Benoît XV, après la plus terrible des guerres, où les peuples "le reconnurent" comme les disciples d'Emmaüs reconnurent le Christ, l'affluence des représentants de presque toutes les nations sous l'égide de ce Prince Pacifique, et sous le vénéré Pontife actuel, ce rapprochement de l'Italie (tandis que le gouvernement français lui garde toute l'hostilité de son ingratitude) ne nous font-ils pas voir la main de Dieu donnant [illegible] de grandes et terribles leçons?

(A suivre en page 4)

NERAL CASTELNEAU. DECLARATION DU GE

(Suite de la deuxième page)

Allons, Messieurs, et en avant!
En avant! Tant pis pour qui tombe,
La mort n'est rien. Vive la tombe!
Quand le pays en sort vivant.
En avant!

Le nouveau président parla de l'armée, du soldat qu'il aima passionnément au cours de ses cinquante ans de vie militaire.

Le général s'exprimait avec une vigueur, une énergie si communicative que l'assistance, heureuse de se sentir un chef, le salua d'acclamations et quand le nouveau président déclara qu'il voulait de la discipline et de l'obéissance, cette même assistance le lui promit totalement.

RESOLUTIONS A L'OCCASION DU NOUVEL AN

RESOLU que je ferai tout ce que je pourrai pour prévenir les feux de forêt;

RESOLU que je planterai ou ferai planter au moins un arbre au cours de l'année 1925, et beaucoup d'autres si possible;

RESOLU que je ferai tout ce que je pourrai pour promouvoir la cause de la conservation des forêts;

RESOLU qu'avant d'abattre un arbre en état de croissance, je prendrai le temps de penser qu'il faudra de 50 à 150 années pour qu'un autre arbre le remplace, et, puisque les arbres deviennent de plus en plus rares, s'il ne serait pas plus sage de laisser croître celui-là jusqu'à ce qu'il ait doublé sa valeur, ce qui ne serait pas long vu la rapidité avec laquelle nos forêts disparaissent;

RESOLU que si je suis forcé d'abattre un arbre et de sacrifier ainsi l'augmentation de sa valeur, je verrai à ce que toutes les parties de l'arbre soient utilisées, en le sectionnant à six pouces de terre ou moins, et en utilisant jusqu'à la plus petite branche, de façon non seulement à ce qu'aucune parcelle ne soit perdue, mais à ce qu'il ne reste sur le sol aucune accumulation de débris capable de causer un feu de forêt;

RESOLU que je donnerai mon vote à aucun candidat parlementaire qui ne se soit engagé publiquement à favoriser une saine politique ayant pour but la conservation des forêts, en même temps que le développement intense des ressources naturelles du Canada, pour être employées exclusivement dans notre pays.

RESOLU que mon motto pour 1925 sera :

"SAUVONS LES FORETS!"

Frank-J.-D. Barnjum.

LE TAUX DE L'ENTENTE DU NID AU CORBEAU

Ottawa. — Le gouvernement fédéral a décidé de rétablir temporairement les taux de fret de l'entente connue sous le nom du Nid au Corbeau, en attendant la décision sur l'appel porté à la Cour Suprême par les provinces de l'Ouest. Le conseil des ministres a pris cette décision après plusieurs réunions au cours desquelles les arguments des provinces de l'Ouest à l'encontre du jugement de la Commission des Chemins de fer lui ont été exposés.

Les conclusions du Conseil Exécutif se lisent comme suit :

"Le comité par conséquent recommande que l'ordre général No. 408 de la commission soit modifié de manière à ce que les tarifs mentionnés prennent force de nouveau quinze jours à partir de la date actuelle et restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre de la commission après la décision de la cour suprême du Canada au sujet de l'appel en question, mais que ce changement ne donne droit à aucune personne de réclamer aucune remise pour fret payé ou du au sujet d'aucune expédition faite durant la période pendant laquelle les tarifs élevés ont été en vigueur.

"Le comité est aussi d'opinion qu'il est manifestement dans le meilleur intérêt de toutes les sections du dominion aussi bien que celui des parties immédiatement intéressées dans l'appel à la cour supreme du Canada, que toutes les parties se donnent la main pour hâter l'audition du dit appel."

LEON XIII A SA DERNIERE DEMEURE

(Suite de la page 3)

[illegible]

cycliques.

Ce fut le 27, que la dépouille mortelle fut introduite dans la tombe monumentale, préparée depuis 1907. Après le chant du Miserere, à dix heures et demie du matin, le cardinal Pompili, archiprêtre de la basilique et vicaire général du Pape, donna l'absoute. Assistaient à cette cérémonie, les cardinaux Vannutelli, Merry del Val, Gasparri, Fruhrwirth, Tacci, Laurenti, Mori, Sincero, et NN. SS. Sanz de Semper, Dominioni, et le chapitre, les ambassadeurs et les représentants des ordres religieux. Après lecture faite de l'acte officiel relatant le transfert, et après le chant du Benedictus et la récitation du De Profundis, le corps fut hissé et glissé doucement dans le "loculus", sous les yeux de l'assistance émue. Un marbre clot l'"arcosolium" portant ces mots: Leo Decimus Tertius.

Les funérailles, le 2 novembre, furent des plus solennelles. La vaste basilique du Latran était comble. Sa décoration annonçait, en même temps, les fêtes imminentes du centenaire. En effet, on y voyait des tentures de damas rouge qui ornaient les pilastres et les corniches de tout ela basilique et aussi des draperies noires à franges d'or, aux arcades de la nef, aux loges des chantres, des ambassadeurs et du Patriciat romain. Au centre de la nef, s'élevait, majestueux, le catafalque; la base était drapée en noir et or, et le tombeau recouvert du drap mortuaire précieux, aux armes de Léon XIII, était surmonté d'un coussin sur lequel reposait la tiare d'or. Douze torches immenses, et une multitude de cierges artistiquement placés, complétaient cette imposante décoration.

Autour du catafalque étaient réunis les curés de la ville, les étudiants des collèges urbains, fondés sous Léon XIII, (y compris le collège canadien, en corps); dans les transepts, sur deux tribunes, les membres du corps diplomatique, le Patriciat et la noblesse romaine. Entre l'abside et l'autel papal, les prélats de l'antichambre pontificales, les prélats palatins, NN. SS. de Samper, majordome, Dominioni, maitre de chambre, Cremonesi, aumonier pontifical, les camériers participants, les Ordres de Malte et du Saint Sépulcre; sur les côtés immédiats de l'autel papal, la Commission provinciale de Rome, des sénateurs, les représentants de Carpineto lieu de naissance de Léon XIII, d'Agnagni, de Pérouse; dans les stalles de l'abside, du côté de l'Evangile, vingt cardinaux en "cappa magna" violette, et du côté de l'Epitre, les archevêques et évêques présents à Rome de l'Italie et de l'étranger, les chanoines du Latran, de St-Pierre, et de Ste-Marie Majeure, la prélature romaine, le clergé du Latran; au delà de la confession, on remarquait les participants, une centaine, une centaine, des associations paroissiales de Rome, de la jeunesse italienne, des ouvriers catholiques; et enfin, dans le pourtour de l'enceinte formée autour du catafalque, l'énorme foule des fidèles venus pour offrir, avec leurs prières, le témoignage non équivoque de leur amour pour le Pontife défunt.

Ce fut le cardinal Pompili qui officia et donna l'absoute; il était accompagné de Mgr Jacchini, Capitani et Ogno Serra, et de sa cour. Mgr Fideli dirigeait les cérémonies.

Le programme musical, exécuté par le Choeur du Latran et la société polyphonique romaine, sous la direction du Maitre Casimiri, se déroula merveilleux de piété, de sureté d'accord et de beauté saisissante. L'Introit était d'Anerio de même que le Requiem, le Dies irae; le Domine Jesu Christe de Palestrina; les autres parties furent des compositions de Maitre Casimiri. Durant la marche des officiants au catafalque, fut chanté avec un rythme émouvant, le Paucitas dierum meorum presque inédit de Palestrina: "Le petit nombre de mes jours s'achèvera bientôt; Laissez-moi, Seigneur, pleurer encore ma douleur avant que je m'en aille vers la terre ténébreuse et couverte de l'obscurité de la mort."

Il semblait qu'au-dessus de cette immense assemblée planait l'âme de Léon XIII; tous les coeurs étaient remplis de son souvenir. Ces evénements sont d'ailleurs un magnifique préambule au XVIeme centenaire de l'archibasilique du Latran, et au jubilé qui va s'ouvrir. Il convenait que le souvenir de Léon XIII fut, en effet, associé à la célébration de ces fêtes: l'immortel Pontife fut, en effet, le restaurateur de cette basilique Mater et Caput omnium ecclesiarum; et il eut la grande joie d'ouvrir et de cloturer le jubilé de 1900.

Luigi ROMANO

ASSEMBLEE IMPORTANTE

Une assemblée importante aura lieu le 6 janvier 1925 à 7 h. 45 et 45 p.m. au "Board of Trade" sous les auspices du "Bureau of Control of Veteran Organizations" où M. T. Gargan présentera un "Bill for State Insurance".

Des notables de différentes organisations importantes seront représentes à la tribune, et, si le bill est introduit, ils donneront leur concours et une assistance tangibles pendant les 365 jours de l'année, ils reduiront les taxes; ils ressusciteront le commerce et ils donneront au pays de solides bases financières, tout en aidant à rétablir les vétérans de la guerre et en veillant à leur confort dans les hôpitaux.

Veuves et orphelins, il est de votre devoir de vous occuper de cette question et vous serez présents à l'assemblée au "Board of Trade".





